



**N° 13 du 3 mai 2021**

→ Les températures et les précipitations des derniers jours sont favorables à la pousse de l'herbe. Les prévisions météo des prochains jours doivent permettre de poursuivre cette croissance proche des valeurs normales d'un début de mois de mai.

→ En zone de plaine, le repère cumul des températures 700°C° est atteint, les ensilages sont à prévoir pour préserver la qualité des fourrages.

## Le Point sur les conditions météorologiques au 2 mai 21:

### Cumul des températures (en °C) au 02 / 05 / 2021

(source Météo France)

Cumul depuis le 01/02/ 21 (base 0°C)	Zone de Plaine moins de 500 m	Demi-montagne 500 à 850 m	Plateau d'altitude 850 à 1100 m	Montagne Plus de 1100 m	Haute Montagne plus de 1250 m
	FONTANNES (435 m) 696°	MONISTROL s/L (777 m) 614°	SAUGUES (945 m) 441°	MAZET St VOY (1130 m) 418°	LES ESTABLES (1350 m) 300°
	CHASPUZAC (833 m) 521°	FELINES (1020 m) 388°	LANDOS (1148 m) 376°		
		FIX ST G. (1102 m) 443°			
Gain (°C) de semaine N°17	78°	63°	52°	48°	38°

Les températures des derniers jours et les prévisions des 8 prochains jours sont favorables à une accélération de la pousse de l'herbe, sur la majeure partie du département. Les précipitations de la semaine dernière semaine d'avril seront favorables pour accompagner cette croissance. Seule la zone de plaine de Brioude n'a reçu que 11 mm, sinon sur le reste du département le cumul de pluie oscille entre 27 et 40 mm. Le tableau, ci-dessous, reprend la pluviométrie du 26 avril au 2 mai 2021.

Fontannes	Monistrol s/l	Chaspuzac	Saugues	Félines	Fix St Geneys	Mazet ST Voy	Landos	Les Estables
11,2 mm	27,2 mm	28,2 mm	26,8 mm	36,2 mm	34,6 mm	33,4 mm	40,4 mm	37,6 mm

**Conseil en zone de plaine :** le cumul des températures depuis le 1<sup>er</sup> février atteint les 700 C°. C'est le stade repère des premières fauches précoces. Les prairies temporaires arrivent à début épiaison. En élevage laitier, l'ensilage est à prévoir pour privilégier la qualité du fourrage. Pour les élevages à besoins moins élevés, il est possible d'attendre 8-10 jours, pour favoriser le rendement.

**En zone de demi-montagne :** le cumul des températures est à 614 C° à Monistrol sur Loire et 521 C° à Chaspuzac. Le repère des 700 C°, fauche précoce, sera atteint sous 10 à 15 jours maximum. La pleine pâture est possible. Prévoir un passage de 30 Unités d'azote sur les parcelles déjà pâturées.

**Sur les plateaux d'altitude et la montagne :** le cumul des températures varie de 376 C° à Landos à 441 C° à Saugues. Le démarrage de la pousse de l'herbe est enfin effectif. Les hauteurs d'herbe sont encore faibles. Mais un déprimage rapide des pâtures est possible pendant les 8 – 10 jours à venir, tant que le repère des 500 C° n'est pas atteint. Eviter le surpâturage à moins de 5 cm d'hauteur d'herbe.

**Info Prairie** est un bulletin hebdomadaire pour vous accompagner dans la gestion de la pousse de l'herbe avec les conditions de l'année et optimiser les interventions sur les surfaces fourragères de votre exploitation.

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
bdaudet@haute-loire.chambagri.fr  
A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par  
Bernard Daudet,  
Conseiller à la Chambre  
D'Agriculture de Haute-Loire



La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Données météo :  
Source Météo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.

Chambre d'Agriculture  
de Haute-Loire  
Immeuble Interconsulaire  
16, Bd Bertrand  
43012 Le Puy-en-Velay  
04.71.07.21.00  
Contact @ :  
[bdaudet@haute-loire.chambagri.fr](mailto:bdaudet@haute-loire.chambagri.fr)  
A consulter dès le mardi sur  
[www.haute-loire.chambres-  
agriculture.fr](http://www.haute-loire.chambres-agriculture.fr)

Rédigé par  
Bernard Daudet,  
Conseiller à la Chambre  
D'Agriculture de Haute-Loire

## INFO : « Le guide régional pâturage » vient de paraître.

Il fait le point sur la valorisation de l'herbe par la gestion et l'optimisation du pâturage, avec des références sur la pousse de l'herbe ,... etc...

Il est consultable à partir du lien ci-dessous :

[https://aura.chambres-  
agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Auvergne-  
Rhone-Alpes/Guide\\_paturage\\_AURA\\_01.pdf](https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/Guide_paturage_AURA_01.pdf)



LaChambre d'Agriculture de Haute-Loireest agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



Données météo :  
SourceMétéo France

Programme Régional Autonomie fourrage Avec le concours du Casdar et des fonds Européens



Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur le département de la Haute-Loire, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes.